

201

2.172-12

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à autoriser la Chambre de commerce de Rochefort à contracter un emprunt de 46.000 francs en vue de subvenir à des travaux de parachèvement d'outillage. (N° 154, session de 1897.)

Nommée le 22 juin 1897.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : CALVET.
- 2<sup>e</sup> — JULES GODIN.
- 3<sup>e</sup> — FRUCHIER.
- 4<sup>e</sup> — THÉODORE DROUHET.
- 5<sup>e</sup> — LATERRADE. *Président*
- 6<sup>e</sup> — COMBES.
- 7<sup>e</sup> — BISSEUIL. *Secrétaire et Rapporteur*
- 8<sup>e</sup> — DULAC.
- 9<sup>e</sup> — PEAUDECERF.



1  
Soane du 24 Juin 1897.

La commission s'est réunie à 8 heures en. Sabersade  
Président. M. Bisson est nommé Secrétaire  
M. Bisson est nommé rapporteur. —  
Il fait son rapport à l. Commission  
Ce rapport est adopté. M. Bisson est autorisé  
à le déposer

Le Secrétaire  
Bisson

Le Président  
Bisson